



HAL
open science

La villa gallo-romaine des Prés-Bas, à Loupian (Hérault)

Henri Lavagne, Richard Prudhomme, Daniel Rouquette

► **To cite this version:**

Henri Lavagne, Richard Prudhomme, Daniel Rouquette. La villa gallo-romaine des Prés-Bas, à Loupian (Hérault). *Gallia - Fouilles et monuments archéologiques en France métropolitaine*, 1976, 34 (1), pp.215-235. 10.3406/galia.1976.1550 . hal-01938488

HAL Id: hal-01938488

<https://hal.science/hal-01938488>

Submitted on 11 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

LA VILLA GALLO-ROMAINE DES PRÈS-BAS A LOUPIAN (Hérault)

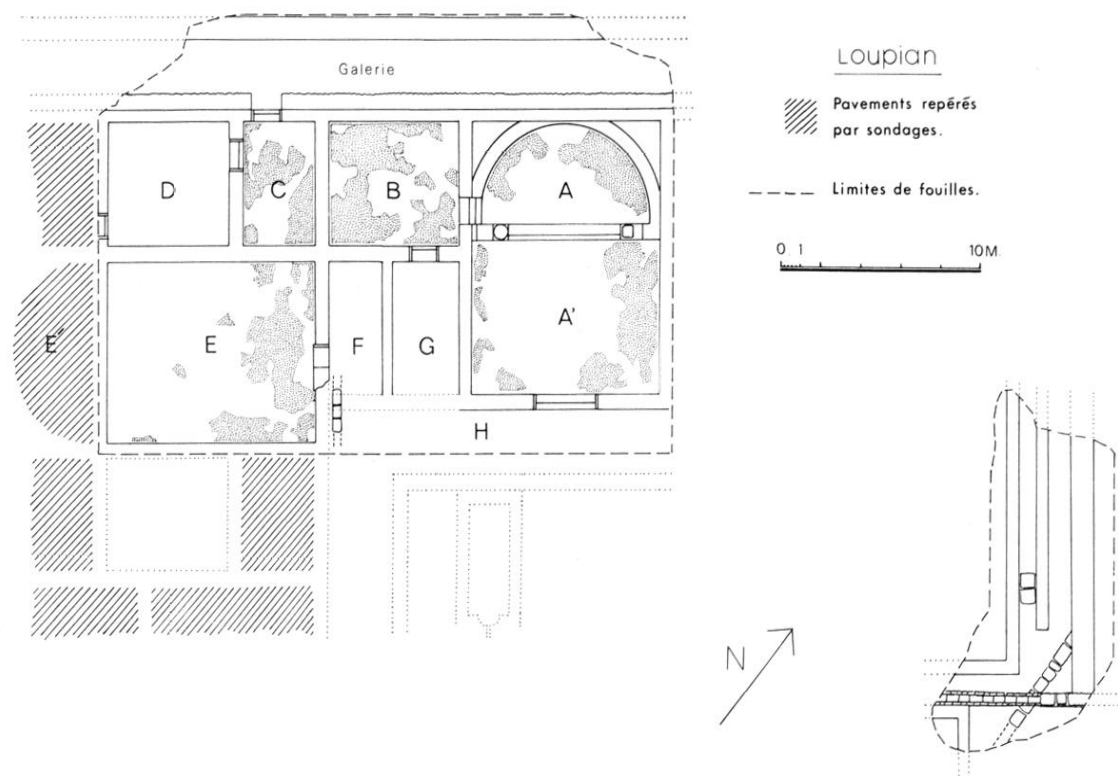
par Henri LAVAGNE, Richard PRUDHOMME et Daniel ROUQUETTE

I. L'ARCHITECTURE DE LA VILLA D'APRÈS LES DONNÉES DE LA FOUILLE

C'est une courte note parue en 1930 dans la *Revue des Musées*¹ qui nous a permis de retrouver ce site mis au jour fortuitement à cette époque au cours de travaux agricoles. Après quelques prospections de surface effectuées fin 1962, nous avons pratiqué l'année suivante des sondages dans une parcelle inculte, entre les vignes. Au cours de l'un de ces sondages, l'abbé E. Maistre rencontra une mosaïque à 0,60 m de profondeur. Une pièce complète avec ses deux seuils en place fut ainsi dégagée (pièce B, fig. 1). M. H. Gallet de Santerre, alors Directeur des antiquités historiques de la région Languedoc-Roussillon, fit poursuivre les recherches qui révélèrent la présence d'une nouvelle mosaïque. Grâce à l'aide du Maire de Loupian et du Conseil général du département, l'acquisition de la parcelle (un peu plus d'un hectare) par la commune de Loupian fut réalisée en 1967. Enfin, en 1970, sur proposition de M. G. Barrauol, Directeur des antiquités historiques, le site a été classé et un hangar fermé a été conçu pour abriter les pavements AA', B et C².

1 *Revue des Musées*, 26, 1930, p. 168 : « au cours d'un travail dans une vigne appartenant à M. A. Bécote, les ouvriers ont mis au jour des fragments de mosaïque fort belle et très bien conservée. Des pièces complètes ont été également retrouvées. Il est hors de doute qu'il y a eu sur cet emplacement à l'époque gallo-romaine une riche villa patricienne ». Cette information a été reprise avec une erreur sur le lieu-dit par E. BONNET, *Forma Hérault*, X, Paris, 1946, p. 17, n° 43. Les diverses étapes des fouilles ont été notées dans les *Informations* de la Circonscription du Languedoc-Roussillon : cf. *Gallia*, 22, 1964, p. 493, fig. 22 (l'abside A) ; 27, 1969, p. 395 ; 31, 1973, p. 494, fig. 17 (détail de la mosaïque de la pièce E).

2 Nous profitons de cette première publication pour renouveler notre gratitude à tous ceux qui ont permis le sauvetage de ce bel ensemble. En premier lieu, MM. R. Pissère et H. Gallet de Santerre, respectivement Préfet de l'Hérault et Directeur des antiquités historiques à l'époque de la découverte, qui ont assuré le classement provisoire du gisement archéologique. Le Conseil général du département, et particulièrement M. A. Montet, élu cantonal, M. M. Courriou, Maire de Loupian, tous deux décédés depuis. MM. J. Armengaud et G. Benezech, l'ancien et l'actuel Maire de Loupian, qui nous ont souvent facilité la tâche, M. G. Barrauol, Directeur des antiquités historiques qui a pu réaliser la protection des premières mosaïques. Enfin, nous ne saurions oublier tous les amis et chercheurs régionaux qui nous ont aidés et encouragés, en particulier : MM. le chanoine Giry, l'abbé E. Maistre, J. Belot, L. Vatte, J.-P. Pappalardo, R. Julie, M. Sutherland, D. Espinasse, les Membres de la Société d'Études scientifiques de Sète, du Centre de recherches archéologiques des Chênes-verts de Montpellier, du Groupe de recherche et d'études Clermontois, ainsi que les photographes de l'Inventaire régional, MM. M. Descosy et J. Vallon à qui sont dues toutes les photographies de cet article.



1 Plan de la villa. État des fouilles en 1975.

Ce n'est ni la toponymie ni la tradition orale qui ont été à l'origine de la découverte³. La dénomination du lieu-dit *les Prés-Bas* s'explique par la situation de ce tènement. À deux kilomètres de Mèze, ces terres ne sont qu'à quelques mètres au-dessus des eaux du Bassin de Thau⁴, dont le rivage actuel est à 800 m au sud de l'implantation gallo-romaine. Il est probable que dans l'Antiquité, cette dépression, drainée par le ruisseau du Bourbou, présentait un aspect marécageux. Un terrain plus sain a donc été choisi pour l'établissement de la *villa*, à savoir les premières terrasses formant la bordure ouest de ce bas-fond⁵. De cet endroit, la vue embrasse une bonne partie de l'étang de Thau ainsi que la silhouette de la montagne de Sète⁶ qui sépare celui-ci de la Méditerranée. Située à mi-distance des stations routières de *Cessero* (Saint-Thibéry) et *Forum Domitii* (Montbazin), à 2 km au sud de la *mansio* de *Frœntianæ*⁷, au point où la voie Domitienne

3 R. CHEVALIER, *Problématique de la villa gallo-romaine*, dans *La villa romana, Giornata di Studi-Russi*, Florence 1971, dans *Studi Romagnoli*, 1971, p. 39, 41. On ne saurait retenir la forme « Lupianum villa » mentionnée dans le cartulaire d'Aniane en 990 (cf. M. CLAVEL, *Béziers et son territoire dans l'antiquité*, Paris, 1970, p. 384 et J. LEMOINE, *Toponymie du Languedoc et de la Gascogne*, Paris, 1975, p. 128 et 146). La suite du texte « castro cum manso podio » montre bien qu'il ne s'agit pas de la villa mais du village et de son château situés à 900 m plus au nord.

4 Festus Avienus, *Ora maritima*, v. 607, *Taurum paludem...*

5 Parcelles communales E, n^{os} 69 à 74. Coordonnées au centre du site : x = 703,40 ; y = 127,60 ; carte IGN, Sète n^o 5, XXVII, 44.

6 Festus Avienus, *ibid.*, v. 604, *Selinus mons...*

7 Nous venons de retrouver l'emplacement de cette station mentionnée sur le quatrième vase de Vicarello. Cf. J. HEURGON, *La date des gobelets de Vicarello*, dans *Rev. études anciennes*, LIV, 1952, p. 46.

est la plus proche du littoral, la *villa* était facilement accessible par un diverticule partant de cette grande artère. Une de ces voies secondaires continuait d'ailleurs jusqu'au rivage, au lieu-dit *Port-de-Loupian* où existe un autre établissement gallo-romain à fonction vraisemblablement maritime. L'une agricole, l'autre commerciale, les deux exploitations proches et complémentaires, appartenaient peut-être à un même propriétaire.

Insuffisamment avancés, les travaux ne permettent pas une description définitive de l'implantation antique, et la fonction des diverses pièces de l'édifice ne pourra être précisée que par la suite des fouilles. Actuellement, une quinzaine de pièces a été reconnue par sondages, dont douze portent des pavements en mosaïque. Malgré les incertitudes qui demeurent, nous avons pensé qu'il était utile de faire connaître ces structures et d'en dresser un plan préliminaire (fig. 1).

Clôture et galerie nord : les diverses salles A, B, C, D situées au nord de la *villa* sont appuyées sur un très gros mur, large de 1,15 m, dont la construction présente deux techniques différentes. Contre sa face interne, bâti en moellons irréguliers de calcaire coquillier, a été coulé un fort béton — au sens moderne du mot — constitué de gros éclats de calcaire jurassique très durs noyés dans un mortier de chaux. Malgré l'ignorance où nous sommes de la hauteur que pouvait atteindre ce mur, nous pouvons penser que ce doublement extérieur constituait une protection thermique contre les vents froids d'hiver soufflant du nord. Parallèle à ce dernier et à 2,50 m de lui, court un second mur, large de près d'un m, bâti en moellons réguliers de moyen appareil. Plusieurs sondages à l'extérieur de ce mur n'ont rencontré aucun témoignage archéologique et renforcent l'hypothèse selon laquelle nous devons y voir un mur de clôture pour la zone nord de la *villa*. Il apparaît ainsi que ces structures limitent une galerie extérieure aux bâtiments. La partie dégagée a révélé un sol de terre battue.

Pièce AA' : *œcus* rectangulaire (9,05 m × 6,65 m) terminé par une abside large de 8 m sur 5 m de rayon, dont le sol mosaïqué est surélevé de 10 cm⁸. Outre la mosaïque polychrome qui orne le sol, on note des restes de plinthe en marbre blanc épousant la courbure de la partie absidée. Cette abside a été inscrite dans une salle rectangulaire antérieure, dont les restes de pavement en *terrazzo-signinum* sont encore visibles. De plus, le mur séparant, à l'origine, cette pièce de la salle rectangulaire A', était décoré sur ses deux faces de plinthes en marbre blanc, et portait à ses deux extrémités deux colonnes en calcaire fin dont on aperçoit les bases. Lors des modifications qui ont affecté la villa au Bas-Empire, le mur a été arasé au niveau du sol portant la mosaïque A, formant ainsi la marche existant entre les deux pièces. Enfin, dans un dernier stade d'occupation, les sols de mosaïques A et A', ont été recouverts d'une chape en béton de tuileau. Ce revêtement grossier s'enlève facilement par plaques lorsque le pavement en mosaïque qui lui sert d'assise existe encore en dessous. Malheureusement l'*opus tessellatum* devait avoir — en partie — disparu au moment où le niveau fut ainsi rechargé, car le plus souvent le décapage n'a pas révélé de mosaïque. Dans la pièce A', nous verrions volontiers un des *œcus* de la demeure; comme il est fréquent, il communique par une large ouverture (3 m) avec un péristyle partiellement dégagé. Sur les longs côtés, des plinthes de marbre blanc sont conservées, ainsi qu'un lambris de marbre mouluré sur le côté est.

Pièce B : de forme quadrangulaire (6,40 m × 5,60 m), elle possède deux seuils en place ouvrant sur les pièces A et G. Dans l'angle nord-est, un creusement, pratiqué vraisemblablement dans l'antiquité, affecte la mosaïque et son support. De forme bi-elliptique, cette sorte de bassin laisse

8 Des dispositions semblables ont été relevées sur les plans de maisons antiques étudiées par R. REBUFFAT, *Maisons à péristyle d'Afrique du Nord*, 2^e partie, dans *Mélanges de l'École française de Rome, Antiquité*, 86, 1974, 1, (Banasa, p. 448, Cotta, p. 449).

apparaître à un niveau inférieur un pavement en *terrazzo-signinum* comme dans la pièce A, orné d'un décor de croisettes noires. Sur ce sol est placée une mosaïque polychrome à canevas géométrique.

Pièce C : rectangulaire (3,90 m × 5,65), elle a deux seuils en place, l'un ouvrant sur la pièce D, l'autre sur la galerie extérieure nord. Au sol, une mosaïque géométrique polychrome. Ce pavement recouvre un sol antérieur en béton rose. Une fracture dans la mosaïque a permis de constater que sur le béton, on a placé une couche de fragments d'enduits, peints en rouge, qui servent de lit à la mosaïque.

Pièce D (5,50 m × 5,85 m) : son sol est un béton de tuileaux de couleur rose. Dans l'angle nord-ouest, à la base du gros mur du fond, on remarque quelques traces de peinture jaune. Une fissure en demi-cercle affecte le sol de la pièce et semble révéler l'existence d'un sol antérieur en forme d'abside. Dans l'angle du mur ouest, un seuil en place ouvre sur une autre pièce.

Pièce E : c'est la plus grande des pièces dégagées jusqu'à ce jour (10,45 m × 8,85 m). Elle communique, par une banquette légèrement surélevée recouverte d'un béton fin, avec une abside, comme pour les pièces AA'. Ce même agencement peut avoir eu les mêmes fonctions. Seul le seuil dénote une ouverture moins large. Le sol est recouvert d'une mosaïque polychrome. Plinthes de marbre conservées sur 3 côtés.

Pièce E' : abside complémentaire de la salle E, elle mesure 8,40 m sur un rayon de 4,50 m. Sol en mosaïque à décor géométrique polychrome.

Pièce F : le sol en béton est situé à un niveau plus bas que celui de toutes les autres pièces et peut avoir constitué le support d'un hypocauste (5,80 × 2,70). Bien qu'aucun élément de la *suspensura* n'ait été rencontré dans la fouille, quelques briques carrées pouvant appartenir à des pilettes ont été trouvées en remplissage.

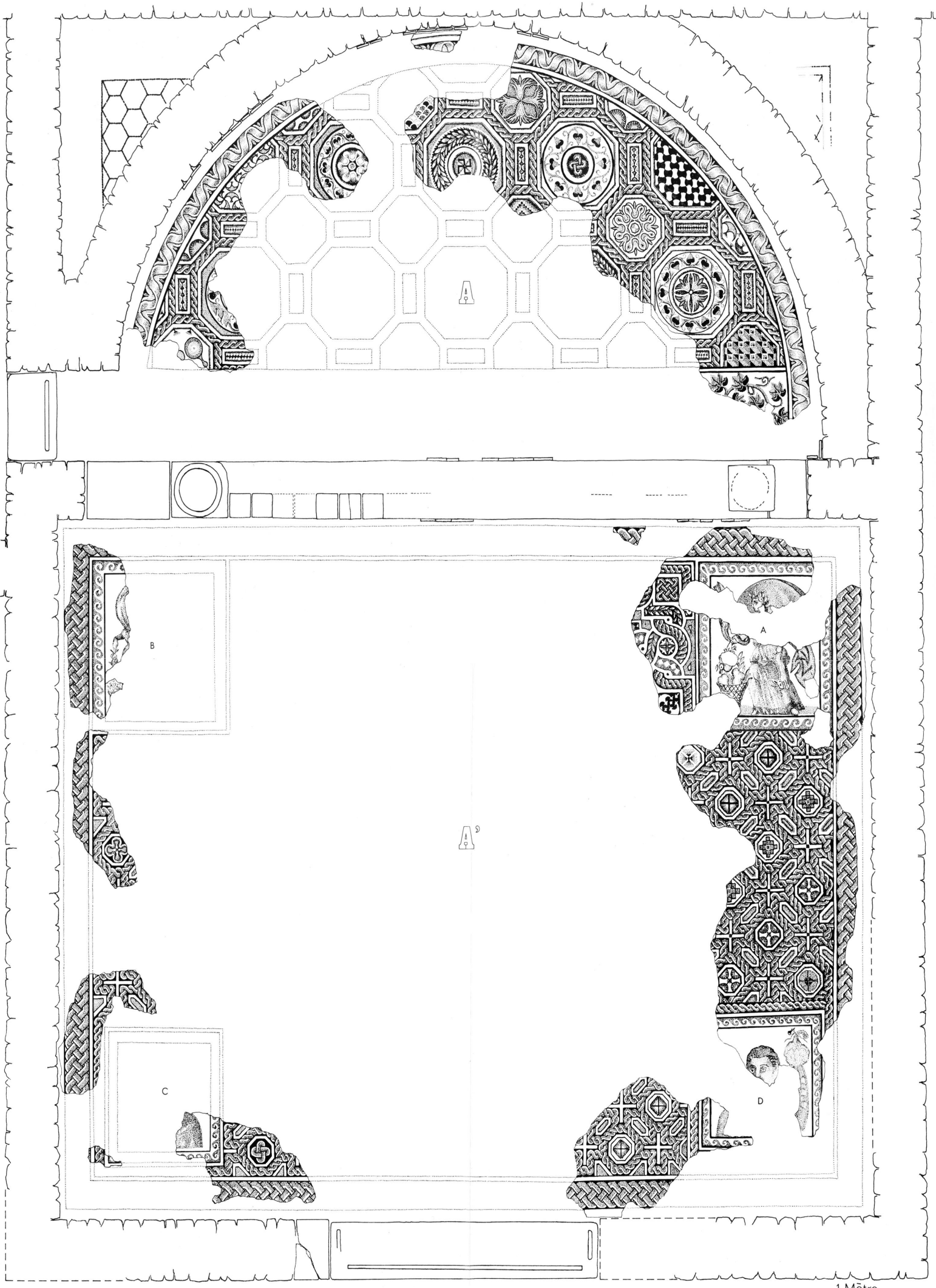
Pièce G : de même longueur que la précédente, mais un peu plus large (3,25 m); nous y voyons plutôt une cour ou un passage non couvert donnant accès à la pièce B.

Autour de cet ensemble, cinq autres pièces ont été individualisées par sondages; elles comportent toutes des mosaïques qui seront étudiées par la suite.

Pièce H : c'est une galerie au sol de béton rose dont deux côtés formant angle droit ont été partiellement dégagés. Un bassin non fouillé, situé au sud de l'aile est-ouest de ce passage, nous renforce dans l'idée qu'il s'agit des deux côtés du péristyle, autour duquel s'ordonnent et prennent jour les diverses pièces de la *villa*.

Nous sommes donc en présence d'une grande *villa*, occupée vraisemblablement dès le 1^{er} siècle, comme en témoignent les premiers pavements en *signinum*. Elle a été entièrement remaniée et luxueusement décorée à l'époque tardive, à en juger par l'ensemble des mosaïques de bonne qualité qui ornent le dernier niveau d'habitation. Les premiers dégagements ne nous ont fourni aucun indice sûr de datation, et aucun matériel pouvant aider à préciser la chronologie n'a été trouvé. En attendant la dépose de la mosaïque E, qui donnera peut-être les éléments d'une stratigraphie, il faut s'en remettre à l'analyse stylistique des motifs des mosaïques.

Daniel ROUQUETTE.



2. Pavement de la pièce AA'.

II. LES PAVEMENTS EN MOSAÏQUE DES PIÈCES AA' ET E

L'étude des douze pavements en mosaïque reconnus la plupart par sondages, et entièrement mis au jour pour quatre d'entre eux, ne saurait entrer dans les limites d'un seul article. Aussi avons-nous dû nous limiter ici aux mosaïques de deux pièces. Nous avons choisi les pavements des salles AA' et E pour les traits communs qu'ils partagent : ils constituent l'ornement de pièces de grandes dimensions qui devaient être des salles d'apparat, leurs qualités d'exécution sont sensiblement égales, les rappels de motifs et les analogies de style amènent à les regrouper en un ensemble relativement cohérent malgré des différences de facture, et nous pensons qu'il convient de les placer à la même époque.

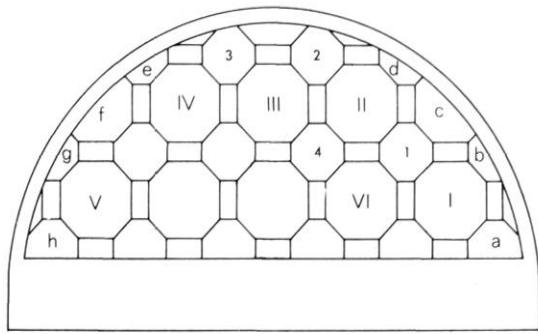
LES MOSAÏQUES DE LA SALLE À ABSIDE⁹ AA'

L'histoire complexe des modifications architecturales des deux parties de la pièce AA', telles qu'on peut les déduire des observations tirées des fouilles elles-mêmes, ne nous donne pas d'éléments certains pour décider de la chronologie absolue de leurs mosaïques ; mais pour établir une chronologie relative, il est clair que l'on doit distinguer d'abord un sol appartenant au premier état d'occupation du sol de la villa, dont deux fragments sont conservés. Le premier est repérable sur une petite surface (80 cm × 60 cm) dans l'écoinçon nord-est de l'abside, à une profondeur de 80 cm au-dessous du niveau de la mosaïque formant le pavement actuellement visible. C'est un *terrazzo-signinum*¹⁰ assez grossier, à fond blanc grisâtre, sur lequel apparaît l'angle d'un tapis en *opus lessellatum* où des tesselles noires dessinent un réticulé losangé. Presque symétrique de ce premier sol, par rapport à l'axe de l'abside, se trouve l'angle d'un autre pavement, dans l'écoinçon nord-ouest, qui comporte un décor du même genre : *terrazzo-signinum* portant en cubes noirs un canevas d'hexagones réguliers tangents. Ces deux types de pavements qui apparaissent en Italie dès la fin du II^e siècle avant notre ère sont attestés dans le Midi de la Gaule depuis le milieu du dernier siècle avant J.-C.¹¹ Le mélange des deux techniques (*opus signinum* et *opus lessellatum*), la simplicité des schémas et les quelques exemples rassemblés dans les cinq premiers volumes du *Recueil général des mosaïques de la Gaule* nous invitent à placer ces deux sols entre la fin du I^{er} siècle av. J.-C. et le milieu du I^{er} ap. J.-C. Ils témoignent donc de l'ancienneté de l'habitation, qui devait offrir une ou deux pièces carrées à l'emplacement de la partie absidée qui occupe aujourd'hui le niveau supérieur. Des mosaïques de la seconde période, un quart à peine est encore visible, tant dans l'abside A que dans l'œcus A' qui la prolonge. Un simple coup d'œil au relevé des deux pavements (fig. 2) montre que malgré des différences très réelles dans le détail, l'unité de la

9 L'abside est ici la partie en demi-cercle qui prolonge la partie rectangulaire de la pièce A'.

10 Sur ce terme et son emploi, cf. H. STERN, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, I, 3, p. 11, note 8.

11 H. ROLLAND, *Observations sur les mosaïques de Glanum*, dans *Archivo español de arqueología*, 1952, p. 8-14.



3 Schéma de composition de la mosaïque de l'abside A.

pièce existe et a été recherchée, parfois un peu laborieusement, par la reprise de certains thèmes décoratifs, et une cohérence interne dans l'organisation du champ des tapis. Il faut ajouter que la disparition de la mosaïque sur les trois quarts de sa surface nous empêche d'avoir une idée globale des deux parties et ne nous permet pas de saisir exactement comment la grande étendue de décor géométrique s'accordait avec le pavement à dominante végétale de l'abside.

La mosaïque de l'abside A (fig. 3).

Celle-ci se compose d'une bordure (23 cm) à fond noir sur lequel se détache un large ruban ondé bistre et blanc, dans les replis duquel alternent des calices de lotus trifides cernés de noir, dont les deux feuilles bleu-pâle entourent un pistil fuselé jaunâtre. La composition du tapis est simple et harmonieusement équilibrée : grands et petits octogones adjacents semi-réguliers déterminant des rectangles, ces trois motifs de base étant liés par une tresse à deux brins qui les enserre en un réseau relativement aéré. Grands et petits octogones se retrouvent, mais tronqués sur une plus ou moins grande étendue selon leur position sur les bords du canevas. On remarquera que les six grands octogones subsistant (au moins partiellement) présentent tous une bordure interne circulaire, chargée pour quatre d'entre eux, d'un rinceau de feuilles cordiformes, alors que les quatre petits octogones encore visibles en sont dépourvus. Quant aux rectangles disposés en cartouches alternativement horizontaux et verticaux, ils répètent un motif de câble en arc-en-ciel (rectangles horizontaux) et un remplissage en chapelet (rectangles verticaux). Les octogones tronqués de la ligne de chute de la composition n'offrent pas de telles symétries et comportent des ornements variés. Le décor de l'abside repose donc essentiellement sur un jeu entre l'octogone, le cercle et la croix (cette dernière ayant ses branches formées par les cartouches rectangulaires), l'unité étant donnée par la tresse qui court entre ces divers éléments. Nous retrouverons ces quatre composantes dans le pavement de l'*œcus* qui fait suite à l'abside.

Les grands octogones.

Octogone I : fond blanc, bordure interne circulaire ornementée d'un rinceau de feuilles cordiformes alternativement tête-bêche, dont les deux bulbes sont noirs et la pointe verte. Les rameaux d'où naissent ces feuilles sont bruns rehaussés de noir. Le centre du motif est un cercle à fond blanc

frappé d'un fleuron à quatre fleurs trifides jaunes cernées de noir, séparées par des feuilles lancéolées brun rouge et noires (fig. 4).

Octogone II : fond blanc, même bordure intérieure que pour le précédent. Le centre est un cercle à fond noir chargé d'un nœud de Salomon dont les boucles sont de couleur vert bistre, bleu pâle, blanc, brun et rose (fig. 6).

Octogone III : cet octogone, en position centrale dans le pavement, est le plus travaillé. Fond grisé, sur lequel se détache un cercle entouré d'une large bordure en couronne de laurier, dont les feuilles bistres et blanches légèrement nuancées par deux rangées de tesselles de marbre bleu pâle, ressortent avec netteté sur un fond noir où leur ombre apparaît dentelée. Le cercle central est de couleur bistre chargé d'un svastika noir compliqué d'un effet d'ailes de moulin noires et rouges à degrés, sur fond blanc.

Octogone IV : fond blanc, même bordure intérieure que dans les octogones I et II. Le cercle central, dont le contour noir est ornementé vers l'intérieur de denticules également noires, est à fond brun pâle et bleu gris (marbre). Le motif qui l'ornementé est une bordure d'ondes à 6 lobes cernés de tesselles blanches, le centre de cette roue étant noir frappé d'un petit cercle blanc et brun pâle (fig. 5).

Octogone V : très mutilé. On distingue néanmoins un fragment de l'octogone à fond gris chargé d'un cercle décoré d'un rinceau de feuilles cordiformes analogue à ceux des octogones I, II et IV.

Octogone VI : il n'en subsiste qu'un fragment de la bordure en feuille de laurier, identique à la couronne de l'octogone III.

Les petits octogones.

Octogone 1 : sur le fond blanc s'enlève un fleuron à huit lobes qui rappelle le motif du grand octogone IV, mais chaque lobe est séparé du suivant par un calice de lotus trifide, alternativement jaune avec pointe centrale bleue, et bleu avec pointe centrale brun pâle. Au cœur de l'octogone, deux octogones inscrits, le plus petit occupé par quatre sabliers emboîtés de couleur rose et bistre (fig. 4).

Octogone 2 : fleurons composé de quatre fruits (coings, cédrats?) rougeâtres, séparés par quatre calices de lotus de couleur bistre rehaussés de tesselles noires qui soulignent le mouvement évasé du calice (fig. 6).

Octogone 3 : le morceau intact montre qu'il s'agissait d'une composition d'écailles rouges, blanches et noires.

Octogone 4 : très mutilé lui aussi; on distingue le début d'un carré à degrés dont la bordure était traitée: en câble en arc-en-ciel, brun, blanc, bleuté.

Les octogones de la ligne de chute du canevas.

Octogone a : sur fond noir, onze solides évidés, groupés en deux rangées de quatre et une rangée de trois éléments. Pour donner un effet de volume à ces solides, chacune des couleurs dominantes de la rangée est soulignée par une teinte plus foncée (rose, rouge brique, jaune pâle, bistre, bleu, bistre), et le contour extérieur est cerné de blanc, tandis que l'évidement du solide est marqué par un groupe de six tesselles noires (fig. 7).

Octogone b : deux peltes assez disproportionnées tête-bêche. Fond blanc, l'intérieur des peltes étant brun et bistre, l'apex central surmonté d'un pompon noir et rouge.

Octogone c : damier d'osselets noirs et blancs (fig. 4).

Octogone d : fond blanc décoré de deux demi-cercles placés sur les bords de l'octogone, l'intérieur de ces cercles étant marqué par une série de denticules noirs.



4 Octogone I.



5 Octogone IV.



6 Octogones II et 2.



7 Octogone a et rallonge.

Octogone e : même décor avec quatre demi-cercles.

Octogone f : roues de peltes brunes, bleues, avec *apex* à pompons rouges.

Octogone g : demi-cercles comme dans d et e, mais au nombre de trois (fig. 5).

Octogone h : une patère et l'extrémité d'une autre sur fond blanc. L'intérieur concave de l'objet est rendu par un cercle en dégradé de bleu gris et de blanc. Il est également possible d'y voir un miroir¹².

¹² Un exemple un peu différent est donné par N. DUVAL, *Le dossier de l'église d'El Moussat (au sud-est de Sfax, Tunisie)*, dans *Antiquités africaines*, 8, 1974, p. 169-170, fig. 11-12. Les miroirs sont très rarement figurés seuls

Cartouches rectangulaires : les cartouches horizontaux sont remplis par un fragment de câble en arc-en-ciel constitué par une ligne centrale de petits carrés noirs de 4 tesselles sur la pointe, entourés de chaque côté par deux groupes de quatre tesselles bleues et blanches en damier. Les cartouches verticaux portent une sorte de chapelet de triangles à un côté curviligne terminé par deux demi-cercles. Sur les longs côtés des rectangles sont disposés des demi-cercles, symétriques les uns des autres par rapports aux éléments en chapelet (fig. 6, et 7).

Bande de rallonge : elle n'est conservée que sur une faible étendue, à l'est du pavement. On y voit l'extrémité d'un rinceau de feuilles de vigne; la tige du sarment est bistre et brune soulignée de noir, développée par des vrilles. Les feuilles, nettement échancrées, sont traitées dans deux tons de vert tendre, rehaussées de tesselles noires ainsi que les nervures (fig. 7).

Comme on le voit par cette analyse de détail, à la rigueur de la construction de l'ensemble répond une grande variété et même une certaine fantaisie, dans les remplissages, notamment dans les octogones tronqués. La densité des cubes est assez forte (dans un carré de 10 cm × 10 cm, environ 140 tesselles), les joints peu apparents. On est frappé par l'harmonie des diverses teintes : un calcaire blanc, un marbre blanc ; un rouge brun, un rose ; un gris tirant sur le bleu (marbre) ; un jaune pâle et un jaune tirant sur l'orange ; un vert tendre et un bistre, un noir profond. C'est avec cette palette de dix nuances que le mosaïste a réalisé son pavement dont la polychromie reste très fondue, peut-être à cause de la prédominance des teintes bistre et verte.

La mosaïque de l'œcus A' (fig. 8-11).

La réussite de l'œcus est moindre, car malgré la tresse à quatre brins qui entoure la mosaïque, son unité fait défaut. Deux rectangles occupent les angles nord, deux carrés les angles sud. Cette dissymétrie est accentuée par les personnages qui y sont représentés : en pied pour les rectangles A et B, en buste pour les carrés C et D. Le tapis géométrique central présente deux motifs assez hétérogènes. Dans l'angle supérieur Est, on aperçoit l'extrémité d'un enroulement d'entrelacs dont une boucle est traitée en laurier (feuilles blanches et rouges sur fond noir), l'autre en lignes de carrés à degrés blancs sur fond rouge vif, la troisième en tresse à trois brins (blanc, rouge, bistre). Le seul œillet subsistant au cœur de cette boucle est à fond noir frappé d'un fleuron blanc à quatre fleurs lotiformes. Deux petits carrés conservés montrent, l'un un nœud de sparterie, l'autre deux peltes opposées blanches sur fond noir, dont les pointes sont terminées par des triangles à degrés. On ignore comment ce décor pouvait se raccorder à la trame qui occupe la majeure partie du pavement : celle-ci est constituée d'octogones semi-réguliers et de croix déterminant des hexagones oblongs (fig. 8). Le lien entre ces trois éléments est à nouveau la tresse, comme dans la mosaïque de l'abside, mais l'impression générale est tout autre, car les figures de base sont plus réduites et la tresse prend une importance disproportionnée, envahit le champ et paraît étouffer, en quelque sorte, les motifs du canevas. Enfin, une troisième faiblesse nuit à l'équilibre de l'ensemble. À la suite d'un remaniement de l'entrée de la pièce, la trame des octogones, croix et hexagones a été reprise à gauche du seuil,

en mosaïque, hormis dans les pavements représentant des jonchées (cf. par exemple, dans les mosaïques de voûte de Sainte-Constance, à Rome).



8 Mosaïque de l'apsis, tapis central.



9 Panneau A.

mais de façon décalée, si bien que l'alignement des figures n'est plus respecté. Si l'on ajoute que l'on repère en plusieurs points des incohérences de détail et des rattrapages dans les motifs de ligne de chute du tapis, on comprend que ces modifications aient empêché d'obtenir dans ce pavement la belle régularité de la composition de l'abside. Cependant, malgré son apparence à la fois monotone et surchargée, ce tapis géométrique n'est pas sans intérêt pour ses motifs de remplissage. Les croix sont blanches, frappées à l'intersection des branches d'un carré de 9 tesselles rouges, ce détail disparaissant dans la partie remaniée près du seuil. Les octogones sont tous chargés d'une croix traitée différemment dans chaque alignement diagonal. Tantôt c'est une croix noire qui divise un carré sur la pointe rouge et blanc, tantôt elle est frappée d'un cercle blanc et se surimpose à un carré de couleur bistre. À trois reprises, elle utilise un des remplissages des octogones tronqués de la mosaïque de l'abside, en déterminant entre ses branches curvilignes quatre demi-cercles opposés, bordés intérieurement de denticules noirs. Dans la partie gauche du pavement, flanquant le panneau C, les octogones subsistants sont différents puisque le fond est noir chargé d'un nœud de Salomon blanc et gris, ou d'un coussinet dont le centre est matérialisé par une croix rouge. La tresse elle-même, qui serpente entre les figures géométriques varie légèrement : à droite du panneau C, les torsades des brins sont assez étirées, alternativement rouges/blanches, et bistres/blanches sur fond noir, tandis que dans la partie la mieux



10 Panneau A, détail de la figure de l'Automne.



11 Panneau D, détail de la figure de l'Hiver.

conservée (entre les panneaux A et D), les boucles sont plus serrées, les couleurs moins heurtées. Tous ces indices attestent un remaniement indéniable, dû à une main moins exercée pour la zone inférieure du pavement. On retrouve cette différence entre deux mains dans la facture des quatre panneaux qui cantonnent la mosaïque.

Panneau A (fig. 9 et 10) : dans un cadre rectangulaire (1,37 m × 1,16 m) doublé intérieurement par une bordure de postes rouges sur fond blanc dont l'enroulement a une forme très aplatie, apparaît un personnage féminin, en pied, vu de profil et comme saisi en marche, dans un mouvement rapide vers la gauche du spectateur. La tête est couronnée de feuillages (laurier?) verts dont les rameaux se détachent en noir. La chair du visage est rose avec des rebauts de blanc, qui dominent l'ovale de la joue, l'œil cerné de noir, le front et le menton à peine soulignés de tesselles plus rouges. Un ample manteau bleu et vert s'enfle derrière elle avec la forme arrondie du voile traditionnel de la *nympha velificans*. Ce voile qui lui entoure les épaules (partie très dégradée) s'envole en un pan qui monte vers l'angle gauche du tableau, et retombe en arrière dans l'angle inférieur droit. Le personnage est revêtu d'une tunique rose serrée par un pli plus sombre à la ceinture, qui recouvre une longue robe rose descendant jusqu'aux pieds; les plis du tissu sont rendus par des files de tesselles verticales rouges, le bas se termine par une bordure marquée de lignes de cubes noirs. De la main droite, elle tient un canard vert par les pattes arrière, de la gauche, un lièvre gris et rose dont la fourrure est striée de cubes noirs sur l'échine. Devant elle, sur la gauche, est placé un panier d'osier tressé rempli de gros fruits jaunes à bulbes, entremêlés de feuillage vert, dans lesquels on peut probablement reconnaître des cédrats ou des citrons¹³. Cette figure est mieux venue que celle qui lui fait pendant, par l'élégance de la silhouette et la finesse de la polychromie. On y relève douze teintes, dont trois en pâte de verre (bleu profond, bleu tirant sur le vert émeraude, vert Véronèse), des marbres roses, blancs, jaunes orangés, un jaune vif, un rouge brique, deux calcaires blancs et noirs, les couleurs dominantes étant le bleu et le vert du voile. Densité des cubes : jusqu'à 160/170 au dm².

Panneau B : placé dans l'angle supérieur gauche et entouré de la même bordure de postes rouges, il est malheureusement très mutilé (1,01 m × 0,75). Figure féminine enveloppée dans un voile

¹³ Il est difficile de les identifier exactement. Cf. des fruits analogues dans la mosaïque dite « Honolulu Hunt » à Antioche, dans D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton, 1947, p. 486, et II, pl. XC c et d.

qui a le même mouvement circulaire que précédemment, mais le personnage est de face, et tient dans la main droite une longue guirlande de roses et de feuilles.

Panneau C : disparu pour la plus grande partie, sauf un pan de manteau (?) rouge qui recouvre un buste.

Panneau D (fig. 11) : seul le haut du tableau est conservé. Visage masculin barbu dont la chevelure, ramenée sur le devant du front, est soigneusement crantée. Les yeux sont largement ouverts, fixes, sans expression. Sur sa droite, un objet à panse bosselée, terminé par une extrémité en croc, est suspendu par un lien accroché à un clou noir de grande taille. On pourrait penser à une besace, mais nous proposons plutôt d'y voir une de ces citrouilles bien connues des pays méridionaux. L'exécution du portrait est très inférieure, les teintes sont moins variées (blanc, rose, orange, bistre, vert noir) et la facture plus lourde.

Comment faut-il identifier ces figures? Seul le panneau B n'est pas douteux : le personnage féminin qui tient à la main une guirlande de roses est le Printemps. Le panneau C est trop abîmé pour y reconnaître la saison traitée. On est tenté de voir dans le panneau A une représentation de l'Automne, comme nous y convient le lièvre, le canard et le panier de fruits. Dans ce cas, le panneau D serait l'Hiver. La première difficulté tient à ce que l'ordre traditionnel de succession des saisons n'est pas respecté puisque l'Hiver et l'Automne sont intervertis. D'autre part, les images de l'Hiver avec comme attributs les canards et le lièvre sont bien attestées : c'est le cas de la mosaïque des Mois à Thysdrus¹⁴, de celle d'Aumale¹⁵, de celle de Beit-Jebrin¹⁶ ou encore des sculptures que porte le coffret de Fenek (Musée de Budapest)¹⁷. Troisième difficulté, le melon, l'aubergine, ou la courge sont généralement les légumes qui accompagnent les mois d'été comme, par exemple, sur la mosaïque de Kabr-Hiram¹⁸ ou sur celle de Tégée¹⁹. Enfin, à Thysdrus dans la *Domus Sollerliana*²⁰, une autre mosaïque des Saisons montre une figure féminine couronnée de fleurs et portant un lièvre dans laquelle on ne peut voir que le Printemps. C'est dire combien cette iconographie reste flottante. Pourtant, une découverte récente vient confirmer l'identification du panneau A avec l'Automne. Sur un pavement de Sidon²¹, aux abords du temple d'Échmoun, les quatre saisons sont disposées comme à Loupian, aux angles d'un tapis à décor géométrique, les Saisons des angles supérieurs étant dessinées en pied, celles des coins inférieurs en buste. De plus, le carton suivi pour l'Automne est presque identique : même jeune femme drapée, même attitude légèrement fléchie sur la jambe gauche, même attribut, le lièvre. On aurait donc à Loupian, comme dans la mosaïque du Liban, une composition en chiasme, disposition qu'il est possible d'expliquer par des remaniements dans l'ordonnance de la pièce, mais qui peut tout aussi

14 L. FOUCHER, *Découvertes archéologiques à Thysdrus en 1961*, Tunis, 1961, p. 45, fig. 17, et pl. XXXII.

15 F. G. DE PACHTERE, *Inventaire des mosaïques de la Gaule et de l'Afrique*, III, *Algérie*, 1911, n° 350, p. 85.

16 H. STERN, *Études sur le calendrier de 354*, Paris, 1953, p. 238. Date proposée : v^e s.

17 G. M. A. HANFMAN, *The season sarcophagus in Dumbarton Oaks*, Cambridge, 1951, II, pl. 145, n° 362.

18 H. STERN, *ibid.*, p. 261.

19 H. STERN, *ibid.*, p. 223, 261, 263. Date : début du v^e s.

20 L. FOUCHER, *op. cit.*, pl. XXVI.

21 Pavement découvert en 1971, encore inédit. Nous devons ce renseignement à M^{me} J. Christophe. L'analogie vaut seulement pour la ressemblance des cartons utilisés, car la facture de la mosaïque libanaise indique une date plus haute (iv^e s.).

bien se comprendre comme un procédé artistique, que seul notre goût moderne pour les séquences rationnelles envisage moins facilement²².

La conclusion qui s'impose en considérant d'un point de vue global ces deux pavements est leur bonne qualité d'exécution, l'aspect encore très classique de la facture, surtout pour la partie absidée de cette pièce d'apparat. L'étude de détail fait apparaître des morceaux particulièrement soignés (la figure de l'Automne) et des maladresses dans l'adaptation des canevas géométriques. Mais il ne faut pas oublier que nous regardons ces mosaïques sur des relevés d'ensemble, alors que l'étendue de la pièce, et la différence de niveau qui sépare les deux parties (soulignée par la colonnade) devaient masquer les faiblesses de l'unité du décor.

Datation.

L'abside A.

L'aspect très aquitain frappe dès l'abord, non pas tant par la grille géométrique employée²³ (elle est peu répandue en Gaule et dans les provinces) que par les motifs de remplissage et leur traitement. D'une manière générale, on remarque le soin apporté à remplir tous les vides résiduels du tapis. Le fond n'apparaît pratiquement pas, tant les motifs sont enserrés par le chaînage de la tresse, et tous les espaces qui se prêteraient mal à un remplissage cohérent sont pourvus d'éléments décoratifs assez maladroitement disposés, comme c'est le cas pour ces curieux demi-cercles qui mangent, en quelque sorte, la surface déjà très réduite des octogones tronqués de la ligne de chute du canevas. Outre cette aversion pour le fond blanc (qui n'est d'ailleurs pas l'apanage exclusif de l'Aquitaine à époque tardive), on note un emploi caractérisé des motifs à base d'arcs de cercles (écailles, osselets, peltes, éléments en chapelet des cartouches), le seul motif simple à base de carré étant le damier, employé très parcimonieusement. On retrouve cette tendance dans des pavements tardifs comme ceux de Taron²⁴ et Lescar²⁵ (Pyrénées-Atlantiques), de Saint-Sever²⁶ (Landes), Séviac²⁷ (Gers), généralement datés de la fin du iv^e siècle ou du début du v^e siècle. Un autre point de rapprochement avec l'Aquitaine est l'emploi de la couronne de laurier. Presque inconnu en Gaule²⁸, ce motif fréquent en Afrique, est également très

22 M. P. A. Février nous a rappelé que la citrouille qui est accrochée derrière le personnage de l'Hiver est un attribut parfaitement adapté à cette saison dans un contexte géographique méridional. En effet, de nos jours encore, une des plus grandes fêtes hivernales du pays niçois n'est-elle pas précisément la fête des Cougourdins durant laquelle on a coutume de promener les plus grosses « cougourdes » courges en provençal avant de les décorer et de les suspendre dans les habitations ?

23 On la connaît cependant à Lescar (Pyrénées-Atlantiques). Cf. J. SEIGNE, *La villa gallo-romaine de Saint-Michel à Lescar*, dans *Revue de Pau et du Béarn*, 1973, pl. 21, n° 10 ; on la trouve également dans la basilique d'Aquilée (G. BRUSIS, *Aquilée, guide sommaire*, Padoue, 1969, p. 9, pl. en couleurs). Pour toutes les comparaisons concernant l'Aquitaine, nous avons profité du travail de M^{lle} C. Balmelle sur les pavements de cette province.

24 Taron : P. COURTEAULT, *Mosaïques gallo-romaines à Taron*, dans *Bull. Comité travaux historiques et scientifiques, section archéologie*, 1909, p. 117-120, pl. XI.

25 Lescar, *Gallia*, 29, 1971, p. 359, fig. 40, 41.

26 Saint-Sever, L. SENTEX, *Bull. Soc. Borda*, 15, 1890, p. 252, pl.

27 Montréal-Séviac. Cf. *Gallia*, 26, 1968, p. 544, fig. 31 et 1970, p. 421, fig. 29.

28 Dans les 5 premiers volumes du *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, on ne connaît qu'un exemple approchant, à Blanzly-les-Fismes (Province de Belgique), mais dont H. Stern souligne l'origine et le caractère probable-

répandu en Aquitaine. Enfin, quelques détails précis se retrouvent de manière particulièrement frappante dans les pavements de Séviac : le rinceau de feuilles de lierre bichrome dont la base est à double bulbe, les feuilles de vigne largement échancrées, et surtout un motif rare, les demi-cercles garnis intérieurement de denticules noires²⁹. Quant aux fleurons, ils existent à Séviac comme à Lescar. On rapprochera, enfin, les pampres de la rallonge de ceux de Sarbazan³⁰. C'est au fond tout le décor végétal dans son ensemble qui semble être influencé par les mosaïques tardives de l'Aquitaine.

L'œcus A.

Le schéma principal (octogones, hexagones et croix) est connu à Eauze (Gers)³¹ et à Lalouquette³², mais traité de façon différente de Loupian, dans la mesure où les trois éléments composant la grille restent très proportionnés. Dans le cas présent, la prolifération de la tresse aux dépens des motifs donne à cette mosaïque un caractère beaucoup plus oriental. D. LEVI³³ a analysé l'évolution de ce canevas dont la tête de série est donnée par le pavement du cryptoportique du Palais de Dioclétien à Split³⁴. À cette date (début du IV^e siècle), le canevas est encore très strict, constitué par la seule juxtaposition des éléments noirs sur fond blanc. Il se complique rapidement par une ornementation variée à l'intérieur des octogones et des hexagones, tandis que les croix restent très linéaires et sans remplissage. C'est le cas, par exemple, dans la mosaïque des Vents de la villa de Frampton (Dorset)³⁵ datée entre 315 et 350, où l'on voit déjà apparaître la tresse qui entoure les octogones, mais dans une composition plus aérée qu'à Loupian. La complication des remplissages se fait déjà plus nette dans la mosaïque des Bains dits de Pompeianus près de Oued-Athmenia³⁶ que l'on peut dater de la deuxième moitié du IV^e siècle. On peut voir cette tendance se préciser dans un pavement d'Aquilée³⁷ de la fin du IV^e siècle, mais c'est à Antioche³⁸ que la grille prend sa forme la plus surchargée,

ment africain. Un seul cas dans le fasc. II, 2, à Autun, n° 233, pl. 43. Cf. également, H. STERN, *Gallia*, 33, 1975, p. 168.

29 Un autre exemple existe dans les pavements de Souzy-la-Briche (près d'Étampes). Cf. H. LAVAGNE, J.-P. DARMON, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, II, 3 à paraître, n° 345, pl. IV. Mais ces mosaïques, assurément tardives (V^e, VI^e s. ?) occupent une place tout à fait à part dans la production de la Lyonnaise.

30 Sarbazan (Landes), *Gallia*, 25, 1967, p. 364, fig. 58.

31 L. DUCOS, *Notice sur deux fragments de mosaïque trouvés à Magnan près d'Eauze (Gers)*, dans *Mém. Soc. arch. Midi de la France*, I, 1882-1883, p. 371-373, fig. 1.

32 J. LAUFFERAY, J. SCHREYECK, N. DUPRÉ, *Les établissements et les villas gallo-romains de Lalouquette (Pyrénées-Atlantiques)*, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 150, fig. 27 : fin IV^e, début V^e siècle.

33 D. LEVI, *op. cit.*, p. 413, fig. 156 et note 4.

34 D. MANO-ZUSSI, *Mosaïques gréco-romaines de Yougoslavie*, dans *Colloque mosaïque gréco-romaine* (1963), I, 1965, p. 290, fig. 11.

35 A. L. F. RIVET, *The Roman villa in Britain*, Londres, 1969, fig. 3, 28 et D. J. SMITH, *Three Fourth-Century schools of mosaic in Roman Britain*, *Colloque mosaïque gréco-romaine*, I, p. 101.

36 Pièce T : la grille est placée diagonalement, *Inv. Mos. Algérie*, n° 268, p. 63.

37 B. F. TAMARO, *L'edificio culturale di monastero di Aquileia e la sua interpretazione*, dans *VI^e Congrès international d'archéologie chrétienne*, Ravenne (1962), 1965, p. 664, fig. 4.

38 Exemples à Antioche : mosaïque près de la Maison du Phénix (Doro LEVI, *op. cit.*, II, pl. CXXIII b), pièce 3 de la Villa dite Constantinienne (*ibid.*, pl. CXXIII c), pièce 16 du Yaktō Complex (*ibid.*, p. 421, pl. CXXII b), Bains D (*ibid.*, pl. CXXVII d et e). Un seul exemple à Hippone, cf. E. MAREC, *Monuments chrétiens d'Hippone*, 1958, p. 39 et 46, qui suggère que cette trame est importée d'Orient.

au v^e siècle : non seulement octogones et hexagones portent des motifs divers, mais les croix elles-mêmes sont ornementées et cernées par la présence envahissante de la tresse. Ce schéma restera en vogue au moins jusqu'à la fin du v^e siècle, comme on le voit en Grèce³⁹. La forme qu'il revêt à Loupian, entre l'austérité linéaire des premiers exemples et la richesse décorative des pavements d'Antioche, nous paraît devoir être placée vers le début du v^e siècle.

Si l'on examine non plus la trame, mais les figures, d'autres remarques appuient cette datation. Le panneau de l'Hiver possède bien des traits de visages de facture tardive : frontalité, absence de proportions, disparition du fond pour insister sur l'objet significatif (ici la courge), manque d'expressivité du regard qui semble accommoder dans un au-delà lointain, et même, la coiffure en calotte ramenée sur un front bas, autant d'éléments qui nous rapprochent davantage du v^e siècle que du iv^e. La figure de l'Automne, moins datable en apparence parce qu'elle dérive d'un carton, appartient à la même époque par l'absence de rendu du volume et des différents plans dans l'espace. On le remarque notamment dans le dessin du corps du lièvre : un simple pointillé de tesselles noires marque l'échine de l'animal, procédé qu'emploie le mosaïste de Rusguniae (Algérie)⁴⁰ pour les bêtes qu'il représente dans son pavement.

Enfin, un motif extrêmement rare, ne paraît pas avoir existé avant la première moitié du v^e siècle. Il s'agit de ces chapelets de triangles à un côté curviligne contenu dans les cartouches verticaux. L'unique comparaison qui peut être établie doit être cherchée dans les mosaïques de la basilique de Misis (*Mopsuestia*) en Cilicie⁴¹ où l'aspect figuré de l'objet est encore visible : un trépied de métal dont la colonnette ouvragée est faite d'une succession de cabochons triangulaires et de perles ciselées, et supporte, au sommet, une lampe à huile. À Loupian, par excès de stylisation, le motif a perdu tout rapport avec la réalité concrète et est devenu purement décoratif. Il se rapproche par là d'un type d'ornement apparenté : la bande géminée où alternent cabochons et perles, dont la vogue est particulièrement grande à partir du début du v^e siècle⁴².

Les divers exemples auxquels nous avons fait appel pour replacer cette mosaïque dans son contexte stylistique nous ont fait passer de l'Aquitaine à l'Afrique et à l'Orient du début du v^e siècle. C'est à ce même cheminement que va nous entraîner l'étude de la mosaïque de la pièce E.

39 J. P. SODINI, *Mosaïques paléochrétiennes de Grèce*, dans *Bull. correspondance Hellénique*, 1970, p. 703, n° 4, Olympe Lauréotique et fig. 1 c. Datée fin v^e, début vi^e s.

40 N. DUVAL, P.-A. FÉVRIER, *Le décor des monuments paléochrétiens d'Afrique*, dans *Actas del VIII Congreso Int. Ant. Cristiana*, Barcelone, 1969-1972, pl. IX.

41 L. BUDDE, *Antike Mosaiken in Kilikien*, Recklinghausen, I, 1969, fig. 58, date proposée : troisième quart du iv^e s. p. 34. Nous préférons la datation que l'auteur propose dans le même ouvrage : 392-428 (dates de l'évêque de *Mopsuestia*, Théodore). Cf. sur ce point, la recension de l'ouvrage de Budde par E. Kitzinger *Ari Bulletin*, LV, 1974, p. 141 qui penche plutôt pour le v^e siècle.

42 M. BLANCHARD-LEMÉE, *Maisons à mosaïques du quartier central de Djemila*, coll. *Études d'antiquités africaines*, Paris, 1975, p. 118-119.

LE PAVEMENT DE LA PIÈCE E (fig. 12)

Cette grande pièce (10,55 m × 8,85 m) montre un pavement harmonieusement composé, où un thème architectural se lie à un décor végétal. Une large bordure (1,18 m) représentant un portique, court autour d'une composition géométrique constituée par un grand nœud d'entrelacs dont les quatre boucles en U se prolongent sur deux axes orthogonaux.

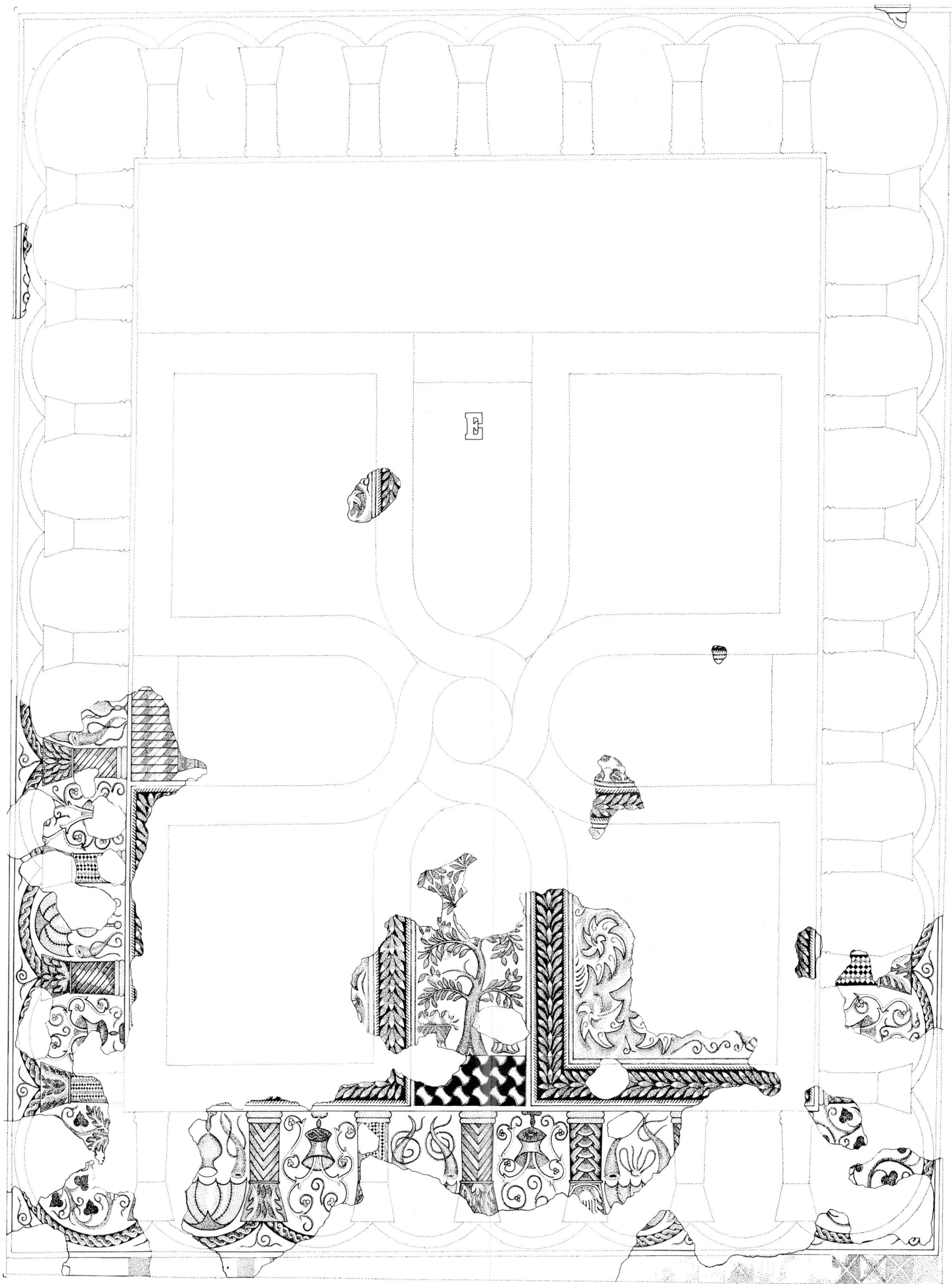
L'ensemble n'est conservé que sur à peine un quart de la surface, mais les éléments encore en place permettent d'en restituer les lignes directrices. Le portique est constitué de petits piliers trapus, aux chapiteaux stylisés supportant des arcatures très surbaissées, les angles étant formés d'arcs en demi-cercles qui soulignent le caractère de projection géométrale sans effet de perspective qu'il faut attribuer à ce thème iconographique⁴³.

Dix arcatures et dix pilastres sont partiellement conservés sur un total de trente-deux. Le fût des colonnettes et leurs chapiteaux sont chargés de motifs variés dont la répartition n'est pas ordonnée selon une fréquence fixe, tandis que les décors qui occupent les entrecolonnements se succèdent dans un ordre ab/ab respecté uniformément, ce qui donne un certain rythme au déroulement des arcades sans engendrer la monotonie.

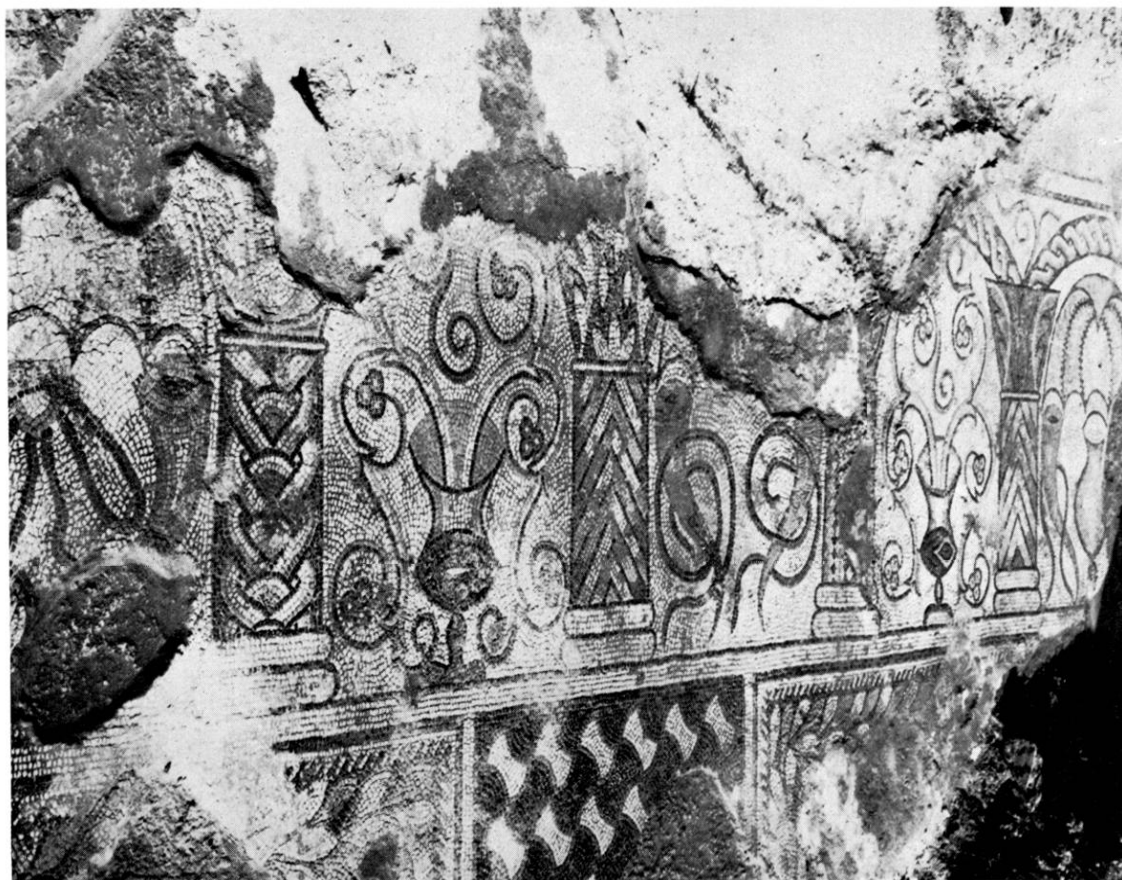
Les remplissages qui ornent les fûts des colonnes sont au nombre de quatre et appartiennent au répertoire traditionnel de la mosaïque, sans rappeler en rien l'architecture proprement dite : petit damier à cases noires, blanches et grises, grille diagonale à bandes blanches séparées par une ligne de tesselles noires, bande de chevrons blancs et brun pâle, ou blancs et gris, guillochis simple, de couleur brun, bleu et blanc. Les chapiteaux sont tous à décor végétal très stylisé où l'on peut reconnaître une prédominance de feuilles lancéolées (laurier?) blanches ou grises cernées de noir sur fond brun. Sur deux d'entre eux seulement a été esquissé un effort pour rendre la profondeur en opposant le fond rouge brun de la partie médiane du chapiteau aux côtés en cubes gris. Quelques feuillages sont échancrés, et rehaussés de filets jaunes. Du sommet de chaque chapiteau sort une vrille à volute.

Entre les arcatures alternent deux types de figures. Tantôt un vase vu en perspective où sont représentés l'ouverture, la panse et le fond sur le même plan, tantôt un groupe formé par deux cornes d'abondance encadrant un objet divers (vase, patère ou miroir), surmonté par une coquille. Les deux vases les mieux conservés sont légèrement différents (fig. 13) : l'un est rendu dans les gris, la lumière sur les flancs étant marquée par des tesselles blanches, mais l'artiste ayant voulu également représenter le fond avec le même effet de volume a dessiné sur le côté, une forme ellipsoïdale en pâte de verre rouge. Le second est comme vu de dessus avec une encolure intérieure rendue en petits cubes bistres, tandis que le fond, également vu en perspective, montre le même effort pour rendre le volume du vase par le dessin d'une ellipse rouge sur un fond de pâte de verre de couleur verte. Le pied du vase, très stylisé, est entièrement en pâte de verre verte. De ces deux vases s'échappent de maigres rinceaux de vigne, sans feuilles, où les grappes de raisin sont formées de trois petites baies rouges frappées d'un point blanc, qui terminent des tiges jaunes rehaussées de noir. La stylisation de ce décor n'a d'égal que son côté extrêmement moderne qui fait penser aux recherches des peintres cubistes. L'autre type de figures est plus classique : une coquille occupe le cul-de-four, avec l'attache de la valve placée en haut (sous forme d'un triangle rouge), tandis que les cannelures internes du coquillage sont tracées en pointillé noir sur fond gris et bleu. De chaque côté, deux

43 Sur ce thème, cf. N. DUVAL, *La représentation du Palais dans l'art du Bas-Empire et du Haut Moyen Âge d'après le psautier d'Utrecht*, dans *Cahiers archéologiques*, 15, 1965, p. 208-254.



12. Pavement E, relevé d'ensemble.



13 Pavement E, détail du portique.

cornes bistre se font pendant, entourées à leurs extrémités par des fouets rouges et noirs aux circonvolutions plus ou moins contournées. Entre les cornes, se place, tantôt un vase élancé de couleur jaunâtre, tantôt une patère traitée de la même façon que dans la mosaïque de l'abside A, tantôt un simple nœud avec des flots de rubans retombants.

Les entrecolonnes des angles de la bordure montrent un rinceau de feuillages verts terminés par des feuilles cordiformes à deux bulbes noirs. La tresse qui couronne tous les cintres est bleue, rouge et blanche.

L'impression d'ensemble est double : une grande rigueur donnée par la trame architecturale, l'aspect massif des piliers, le caractère répétitif des motifs, l'uniformité créée par le lien de la tresse, et d'autre part, le côté composite des remplissages et le pittoresque des notations de détail.

Le décor du tapis, pour le peu qu'il en reste, est d'une grande régularité. Les quatre larges boucles en U forment un nœud circulaire au centre, et déterminent quatre carrés. Dans les boucles, court une guirlande de laurier ininterrompue, dont les feuilles blanches et jaunes cernées de noir se détachent sur un fond noir, finement dentelé sur les deux bords extérieurs. La partie interne de l'une des boucles en U est presque intacte. On y voit une rallonge rectangulaire à la partie inférieure, portant un damier d'osselets blancs et noirs entourés d'une file de tesselles rouges. Sur ce socle, s'élève un figuier au tronc gris d'où partent des branches porteuses de rameaux aux feuilles allongées gris vert, parmi lesquelles on aperçoit quelques figues rouges. Symétriques de chaque côté de l'arbre, deux paniers, (dont le mieux conservé a la panse ornée d'un damier à bandes diagonales noires, rouges, blanches) sont remplis de figues, trois d'entre elles dépassant du bord; l'autre panier est très endommagé.

Des carrés qui cantonnaient le tapis, nous n'avons qu'un mince témoignage : le bas d'un cratère à godrons placé dans un angle, d'où sort, en position diagonale, un rinceau d'acanthes aux larges échancrures bistres cernées de noir, entre lesquelles se dressent des hampes dont les crosses à volutes sont de couleur rouge.

À première vue, le style de cette mosaïque paraît plus tardif que celui du pavement AA'. Toutefois, on note que certains motifs de la mosaïque de l'abside sont fidèlement repris : les osselets, la bordure en guirlande de laurier, les damiers qui remplissent les fûts des colonnettes, et jusqu'à la patère (ou le miroir) objet assez rare dans le répertoire de la mosaïque pour qu'il ne soit pas sans avoir valeur de rappel. L'étude des schémas de composition et des motifs ornementaux fait d'ailleurs apparaître que les deux ensembles appartiennent sinon au même atelier du moins à la même période.

Comme pour les mosaïques de la pièce à abside, les rapprochements qui s'imposent en premier lieu sont à chercher en Aquitaine. La bordure en arcades est connue à Taron⁴⁴ et à Séviac⁴⁵ où un petit fragment conservé permet de reconnaître le sommet de l'arcature et l'extrémité de la coquille qui remplissait le cul-de-four. Les arbres qui occupent les boucles en U sont présents également à Séviac et à Taron et les fruits qui sont disposés dans les paniers sont, comme à Loupian, certainement des figes. À Séviac, enfin, figurent les cornes d'abondance, les nœuds de rubans, tandis qu'à Nérac (Lot-et-Garonne)⁴⁶ et Saint-Sever se retrouvent les mêmes rinceaux de vigne avec leurs grappes de raisin réduites à quelques petites baies rouges. Enfin, les vases en position diagonale placés dans les angles du tapis sont bien attestés en Aquitaine : à Sarbazan⁴⁷ et à Valentine (Haute-Garonne)⁴⁸ où pour ces deux derniers cas, le feuillage qui s'échappe des cratères n'est pas un enroulement d'acanthes, mais une pyramide feuillue. Tous ces motifs sont combinés dans un fragment de mosaïque de Séviac⁴⁹ qui résume en quelque sorte le pavement de Loupian : dans une boucle en U, une coquille d'où sort une pyramide végétale sur un fond d'acanthes dentelées, portant au centre des cédrats, des grappes de raisin et une feuille de vigne.

On ne manquera pas non plus de penser aux sculptures des sarcophages de l'école d'Aquitaine où canthares, pyramides feuillues, rinceaux de vigne à larges feuilles constituent les éléments traditionnels de l'iconographie (fig. 14, sarcophage de Montlouis). Malheureusement, la datation de ces sarcophages est encore contestée et ne peut servir de critère pour nos pavements⁵⁰, mais d'autres comparaisons tirées de régions extérieures à l'Aquitaine permettent de proposer une chronologie plus précise.

La bordure en arcades est illustrée par de nombreux pavements tant en Gaule que

44 Voir note 24.

45 Voir note 27. Cf. également *Gallia*, 22, 1964, p. 453 et fig. 31.

46 *Gallia*, 29, 1971, p. 355, fig. 25 à 37.

47 J.-E. DUFOURCET, *L'Aquitaine monumentale et historique*, Dax, 1890, t. 1, p. 257.

48 Près de Saint-Gaudens, *Revue du Comminges*, 1886, p. 88. - Autre exemple à Bordeaux, cf. *Gallia*, 1965, p. 417, fig. 5.

49 Actuellement conservé au Musée de Lectoure. Pour un exemple d'enroulement d'acanthes dentelées à Séviac, cf. *Gallia*, 22, 1964, p. 453, fig. 30.

50 J. B. WARD-PERKINS, *The Sculpture of Visigothic France*, dans *Archeologia*, LXXXVI, 1938, p. 79-128 (pour une datation haute). - D. FOSSARD, *La chronologie des sarcophages d'Aquitaine*, dans *Actes du V^e Congrès international d'archéologie chrétienne*, 1954-1957, p. 120 (datation basse). - B. BRIESECK, *Typologie und chronologie der S. W. Gallischen Sarkophage*, Mayence, 1962, *passim*.



← 14 Sarcophage de Montlouis.

15 Mosaique de Carthage.



dans les autres provinces, mais le plus souvent sous une forme grêle et linéaire, si stylisée que la référence originelle à un véritable portique architectural a disparu⁵¹.

Ce décor ne reprend valeur de projection d'architecture au sol qu'à partir du iv^e siècle et se trouve bien illustré par les pavements africains du v^e siècle : dans la mosaïque de la contre-abside de Reparatus (datée de 475) à Al-Asnam (ex-Orléansville)⁵², dans le

51 Quelques exemples parmi d'autres : la Grange-du-Bief, mosaïque de l'Ésquilin, mosaïque de la maison de Paquius Proculus à Pompéi, dans *Colloque 1*, p. 242 ; Nîmes, *Inventaire mosaïques de la Gaule*, I, 1909, n^o 297, 301 ; Lanuvium, *Archeologia classica*, 17, 1965, pl. XXIX.

52 N. DUVAL, P.-A. FÉVRIER, *op. cit.*, pl. VI, fig. 8.

pavement de la basilique de la Skhira (VI^e siècle)⁵³, sur une mosaïque du British Museum d'origine africaine⁵⁴; mais on la repère également en Grèce⁵⁵ et en Espagne⁵⁶ aux V^e et VI^e siècles.

Quant au système d'entrelacs à boucles en U orthogonales qui décore le tapis, il est ignoré en Gaule, mais semble avoir connu une réelle faveur au Proche-Orient et en Grèce. J.-Ch. Balty⁵⁷ en a donné trois exemples du IV^e siècle, en Apamène, dans l'église d'Herbet Mūqa, à Qumhane près de Hama, et à Apamée même dans la salle B de l'édifice dit au Triclinos. Il existe aussi dans la chapelle de la Vierge au Mont Nebo⁵⁸ au V^e siècle, et dans la basilique paléochrétienne de Delphes⁵⁹ (V^e-VI^e siècle?).

Un autre point de repère iconographique est fourni par le motif des canthares placés dans les angles. Là encore, outre les exemples aquitains déjà cités, on rapprochera d'une mosaïque des Baléares⁶⁰ de deux pavements de Carthage⁶¹ (fig. 15), d'un autre agrémenté de coquilles à *Thuburbo Majus*⁶² ou encore de la mosaïque de la basilique IV de Tébessa-Khalia⁶³. La fourchette chronologique fournie par tous ces exemples laisse la possibilité d'opter pour le pavement E de Loupian entre la fin du IV^e et le début du VI^e siècle. Mais d'autres analogies de détails font plutôt pencher pour le V^e. Ce sont notamment les rinceaux de vigne où le raisin est composé de petits grains juxtaposés qui ont un parallèle exact dans telle sculpture de *fenestella* du Musée de Tébessa⁶⁴, et les vases stylisés du pilier de Kenchela⁶⁵ où l'on voit la même forme ellipsoïdale de la panse sur un pied aussi réduit qu'à Loupian. Ce type de vase est d'ailleurs des plus répandus dans l'iconographie chrétienne et funéraire du V^e siècle.

53 P.-A. FÉVRIER, *A propos des basiliques de la Skhira*, dans *Rivista di archeologia cristiana*, 37, 1961, p. 308, fig. 2. N. DUVAL, *Deux basiliques chrétiennes de Tunisie méridionale*, dans *Cahiers archéologiques*, XIII, 1962, p. 280-281.

54 H. STERN, *op. cit.*, pl. XLIII, 1 à 3, qui la date du IV^e s.

55 J.-P. SODINI, *op. cit.*, p. 729, n° 48. Dans A. GRABAR, *L'oiseau dans la cage*, dans *Cahiers archéologiques*, XVI, p. 10, fig. 1, elle est datée du VI^e s. Selon P. Dimitriou (*Eph. Arch.*, 1938-1944, p. 42-48), du début du V^e s.

56 A. BALIL, *Las escuelas musicarias del conventus Tarraconensis*, *Colloque mosaïque I*, p. 33, fig. 13 (mosaïque dite de Vitalis). Le motif existe donc bien aussi en milieu profane. C'est le cas notamment d'un pavement d'une villa de Papput en Tunisie [inédit] signalée par N. Duval (*op. cit.*, p. 21), et dans une mosaïque de Cherchel où l'arcade devient une sorte de treille.

57 J.-Ch. BALTY, K. CHÉHADÉ, W. VAN RENGEM, *Mosaïques de l'église d'Herbet Mūqa, Fouilles d'Apamée de Syrie*, *Misc.*, fasc. 4, Bruxelles, 1969. Date assurée par une inscription : 384-385.

58 S. SALLER, *L'église du Mont Nébo*, dans *Revue biblique*, XLIII, 1934, pl. X, 1 et *Memorial of Moses on Mount Nebo*, II, Jerusalem, 1941, pl. 109, 2.

59 P. LAZARIDIS, *Arch. Delt.*, 16, 1960, pl. 149 a et d et pl. 150. --- J.-P. SODINI, *op. cit.*, p. 711. Selon H. STERN, dans *Cahiers archéologiques*, 15, 1965, p. 35, note 45, ce pavement serait plutôt du VI^e s.; mais M. CHATZIDAKIS, *Propylaën zur Byzantinischen Kunst*, p. 237, pl. 176, propose le V^e s.

60 P. DE PALOL, *En torno a la iconografía de los mosaicos cristianos de las islas Baleares*, dans *Sancho el Sabio*, X, 1966, p. 36, VI^e s.

61 L'un est aujourd'hui au British Museum, cf. R. HINKS, *Catalogue of the Greek, Etruscan and Roman paintings and mosaics in the B. M.*, Londres, 1933, p. 84-96, n° 29, a-h; l'autre est au Musée du Bardo (*Bull. Comité travaux historiques et scientifiques, section archéologie*, 1910, p. CLXXVI-CLXXVII). Le premier (fig. 15) est daté du IV^e s. par H. Stern (*op. cit.*, p. 215, pl. XLI, 1 et 2, qui reprend la datation de G. Picard, « pas avant 350 ». Le second pavement est de facture plus tardive, V^e, peut-être même début du VI^e s.

62 G. PICARD, *La mosaïque romaine en Afrique du Nord*, dans *Gazette des Beaux-Arts*, 1958, p. 190, fig. 12. V^e s.

63 J.-P. BOUCHER, *Le temple rond de Tébessa-Khalia*, dans *Libyca*, V, 1956, p. 15, fig. 9. La basilique IV est datée de la fin du IV^e siècle.

64 N. DUVAL, P.-A. FÉVRIER, *op. cit.*, pl. XVII, fig. 34. On les rapprocherait volontiers des grappes de la colonne de la Daurade à Toulouse (Musée du Louvre), cf. D. FOSSARD, *op. cit.*, p. 324, fig. 5, datée du V^e s.

65 N. DUVAL, P.-A. FÉVRIER, *op. cit.*, pl. XXI, fig. 42.

Tous ces exemples pourraient être encore multipliés, comme on est toujours tenté de le faire pour des œuvres tardives. À partir de la deuxième moitié du iv^e siècle, comme on l'a souvent répété⁶⁶, la désintégration des formules iconographiques traditionnelles entraîne la création d'une véritable *Koinè* de motifs dans laquelle puisent tous les artistes du monde méditerranéen. Le grand nombre d'exemples que nous avons relevés en Afrique du nord ou au Proche-Orient témoigne de ce caractère composite et de cette circulation des cartons (et peut-être même des ateliers) qui sont utilisés indifféremment dans plusieurs techniques à la même époque. Car non seulement le trésor commun des canevas et des remplissages passe d'un bord à l'autre de la Méditerranée, mais il est aussi transporté sur tous les supports, marbres sculptés de sarcophages, orfèvrerie, mobilier d'église, mosaïques d'édifices religieux ou profanes, stucs⁶⁷, etc.

D'un point de vue moins général, les mosaïques de Loupian présentent un autre intérêt, car elles montrent pour la première fois l'influence des ateliers aquitains en pleine province de Narbonnaise. Loupian, rappelons-le, est aux confins du territoire de la cité de Nîmes⁶⁸, et c'est pourtant la région du Gers, des Landes et des Pyrénées-Atlantiques qui fournit les comparaisons les plus proches. On imagine assez bien qu'en ce début du v^e siècle, le riche propriétaire de la villa se soit tourné vers les maîtres de l'école d'Aquitaine, dont l'abondance, la richesse d'invention et la nouveauté devaient séduire davantage que la production artistique provençale, encore très classique, italianisante de style, et finalement peu renouvelée depuis l'essor des ateliers de la vallée du Rhône.

Henri LAVAGNE et Richard PRUDHOMME.

66 H. STERN, *passim*.

67 Par ex. les stucs du palais Omayyade de Khirbat Al Mafjar. Cf. C. CRESWELL, *Early muslim architecture*, Oxford, 1969, pl. 99 et 100 f.

68 D. CLAVEL, *Le territoire de Béziers dans l'Antiquité*, *op. cit.*, p. 225 et carte n° 13.